

Dis-moi dix mots

La règle du Challenge

Dix mots imposés sélectionnés par le ministère de la Culture :

*Alunir, anticipation, continuum, dystopique, humanoïde, particule,
programmer, théorie, transmuter, sidéral*

Il fallait faire un ou plusieurs textes, contenant chacun la totalité des dix mots.

Aucun style, aucune forme n'est imposée, une expression totalement libre dans la limite de 8000 caractères (soit 2 pages A4 maximum). Les mots peuvent être accordés et les verbes conjugués. Trois textes au maximum par auteur sont acceptés. Chacun est bien entendu libre de détourner aussi ces mots du contexte proposé par le ministère de la Culture, avec un écrit créatif !

Les écrivains deviennent ensuite tous le jury

Les textes sont anonymisés et il est donné à chacun un simple numéro. L'organisateur envoie par internet l'ensemble des textes reçus que les écrivains reçoivent donc à ce moment-là simplement numérotés.

Les écrivains retiennent les cinq textes pour lesquels ils ont eu le plus de plaisir lors de leur lecture. Ils classent ces cinq textes en les notant de 1 à 5 : 5 étant le meilleur texte retenu, 4 pour le second et ainsi de suite jusqu'à 1 pour le cinquième.

Les écrivains renvoient leur notation par courriel à l'organisateur afin qu'il puisse établir le palmarès des préférences des participants.

Le Palmarès est dévoilé après un partage de certains textes lus à haute voix lors d'un repas convivial mercredi 25 février.